Centre
de services scolaire
de Rouyn-Noranda
Québec

ADOPTÉ

# Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (CSSRN) tenue le 20 octobre 2020, à 19 h, au centre administratif, 70, rue des Oblats Est, sous la présidence de M. Tommy Bédard

Sont présents : M^me^ Emilie Anne Arsenault
M. Réal Beauchamp
M. Tommy Bédard
M. Yves Bédard, directeur général
M^me^ Isabelle Bougie-Lefebvre
M^me^ Mélissa Carbonneau
M. Pier-Marc Corriveau
M^me^ Cynthia De Champlain
M. Serge Gaudet
M. Sylvie Girard
M. Martin Grenier
M. Tommy Guillemette
M^me^ Anne-Frédérique Karsenti, directrice des Services éducatifs
M^me^ Sonia Levesque
M. Alexandre Maheux-Cousineau
M. Stéphane Morrissette, secrétaire général
M^me^ Geneviève Wagner

## 1. Ouverture de la séance, vérification du quorum et proposition de procédure pour la première réunion

Monsieur Yves Bédard souhaite la bienvenue à tous.

Puis, les membres du conseil présents formant quorum, il déclare la séance ouverte.

Monsieur Yves Bédard propose également la procédure suivante pour le fonctionnement de la séance pour l'élection de la présidence et de la vice-présidence :

- il se propose pour animer la rencontre et pour présider les élections;
- une fois les élections faites, la séance pourra se dérouler selon l'ordre du jour prévu sous la présidence élue.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

CA-01-20-21 SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu,

QUE l'ordre du jour présenté soit accepté tel que présenté.

## 3. Lecture du compte rendu de la séance de cooptation des membres de la communauté du 13 octobre 2020

CA-02-20-21 SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu,

QUE le compte rendu de la séance de cooptation des membres de la communauté du 13 octobre 2020 fasse partie des minutes du CA tel qu'il a été rédigé et de dispenser le secrétaire général d'en faire la lecture.

## 4. Élections

### 4.1. Présidence

Monsieur Yves Bédard annonce l'ouverture des mises en candidature pour le poste à la présidence.

Monsieur Tommy Bédard est proposé par Monsieur Alexandre Maheux-Cousineau.

Aucune autre personne ne s'étant manifestée, la période de candidature est close.

Monsieur Tommy Bédard est nommé à la présidence.

### 4.2. Vice-Présidence

Monsieur Yves Bédard annonce l'ouverture des mises en candidature pour le poste à la vice-présidence.

Madame Emilie Anne Arsenault manifeste son intérêt.

Aucune autre personne ne s'étant manifestée, la période de candidature est close.

Madame Emilie Anne Arsenault est nommée à la vice-présidence.

CA-03-20-21 CONSIDÉRANT l'article 155 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que lors de sa première séance, le conseil d'administration du centre de services scolaire nomme, parmi ses membres siégeant à titre de parent d'un élève, un président et un vice-président lorsque ces postes sont vacants;

CONSIDÉRANT que la séance du conseil d'administration du CSSRN du 20 octobre 2020 est la première de l'année 2020-2021;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil se sont prononcés;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu,

QUE Monsieur Tommy Bédard soit nommé à la présidence;

ET QUE madame Emilie Anne Arsenault soit nommée à la vice-présidence.

## 5. Assermentation et signature de documents officiels

### 5.1. Assermentation

Le directeur général procède à l'assermentation des membres du conseil d'administration. Les formulaires d'assermentation sont consignés en annexe.

### 5.2. Entente de confidentialité

Monsieur Stéphane Morrissette fait la lecture de l'entente de confidentialité du CSSRN, la fait remplir et signer aux membres du conseil.

### 5.3. Déclaration de conflit d'intérêt

Monsieur Stéphane Morrissette fait la lecture de la déclaration de conflit d'intérêt du CSSRN, la fait remplir et signer aux membres du conseil.

### 5.4. Vérification des antécédents judiciaires

Monsieur Stéphane Morrissette recueille les formulaires de vérification des antécédents judiciaires remplis préalablement par les membres du conseil.

## 6. Demandes verbales de l'assistance (question du public)

Aucune question n'est adressée au conseil.

## 7. Rapport des comités de travail, s'il y a lieu (sans objet)

Ce point est sans objet compte tenu qu'il s'agit de la première rencontre du conseil.

## 8. Décisions (point nécessitant une résolution)

### 8.1. Nomination aux comités obligatoires

Conformément à l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le CSSRN doit instituer trois comités obligatoires auxquels les membres du conseil doivent participer. La répartition des membres des comités (parents, communauté, personnel) a été proposée par la direction générale et approuvée par les membres du conseil.

#### 8.1.1. Comité de gouvernance et d'éthique

Seront membres du comité de gouvernance et d'éthique un membre parent (Pa), un membre de la communauté (C) et trois membre du personnel (Pe), soit :

- Madame Isabelle Bougie-Lefebvre (Pa);
- Monsieur Alexandre Maheux-Cousineau (C);
- Madame Sonia Levesque (Pe);
- Monsieur Pier-Marc Corriveau (Pe);
- Monsieur Martin Grenier (Pe);

**8.1.2. Comité de vérification**

Seront membres du comité de vérification deux membres parents (Pa), un membre de la communauté (C) et deux membres du personnel (Pe), soit :

- Monsieur Tommy Bédard (Pa);
- Madame Emilie Anne Arsenault (Pa);
- Madame Cynthia De Champlain (C);
- Monsieur Serge Gaudet (Pe);
- place vacante (Pe) :

**8.1.3. Comité des ressources humaines**

Seront membre du comité des ressources humaines deux membres parents (Pa) et trois membres de la communauté (C), soit :

- Madame Geneviève Wagner (Pa);
- Madame Mélissa Carbonneau (Pa);
- Monsieur Tommy Guillemette (C);
- Madame Sylvie Girard (C);
- Monsieur Réal Beauchamp (C).

CA-04-20-21 SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu,

QUE la composition des comités en lien avec l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, soit :

**Comité de gouvernance et d'éthique :**

- Madame Isabelle Bougie-Lefebvre (Pa);
- Monsieur Alexandre Maheux-Cousineau (C);
- Madame Sonia Levesque (Pe);
- Monsieur Pier-Marc Corriveau (Pe);
- Monsieur Martin Grenier (Pe);

**Comité de vérification :**

- Monsieur Tommy Bédard (Pa);
- Madame Emilie Anne Arsenault (Pa);
- Madame Cynthia De Champlain (C);
- Monsieur Serge Gaudet (Pe);
- place vacante (Pe) :

**Comité des ressources humaines :**

- Madame Geneviève Wagner (Pa);
- Madame Mélissa Carbonneau (Pa);
- Monsieur Tommy Guillemette (C);
- Madame Sylvie Girard (C);
- Monsieur Réal Beauchamp (C).

### 8.2. Durée des mandats

CONSIDÉRANT l'article 143.3 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « les membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire sont désignés pour des mandats de trois ans.

Des processus de désignation sont tenus deux années sur trois pour permettre, chaque fois, la désignation de deux ou trois membres de chaque catégorie »;

CONSIDÉRANT que cette disposition tend à éviter que l'ensemble des membres du conseil voit leur mandat se terminer en même temps;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des membres du conseil;

CA-05-20-21 SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu

QUE la répartition des mandats de deux ans et de trois ans soit :

**Mandat de deux ans :**

- Madame Emilie Anne Arsenault (Pa)
- Madame Isabelle Bougie-Lefebvre (Pa)
- Madame Mélissa Carbonneau (Pa)
- Monsieur Pier-Marc Corriveau (Pe)
- Madame Sylvie Girard (C)
- Monsieur Alexandre Maheux-Cousineau (C)

**Mandat de trois ans :**

- Monsieur Réal Beauchamp (C)
- Monsieur Tommy Bédard (Pa)
- Madame Cynthia De Champlain (C)
- Monsieur Serge Gaudet (Pe)
- Monsieur Martin Grenier (Pe)
- Monsieur Tommy Guillemette (C)
- Madame Sonia Levesque (Pe)
- Madame Geneviève Wagner (Pa)

## 9. Orientation, consultation, reddition de comptes et information

### 9.1. État de situation au 30 septembre 2020

Madame Anne-Frédérique Karsenti présente le document *Organisation scolaire (le 20 octobre 2020)*.

### 9.2. Horaire de confinement

Madame Anne-Frédérique Karsenti présente l'horaire de confinement tel que prévu au protocole d'urgence du CSSRN s'il advenait que les cours devaient se donner à distance.

## 9.3. Visite de la CNESST dans les écoles

Monsieur Yves Bédard fait la synthèse des visites que la CNESST a réalisées dans quatre écoles du CSSRN jusqu'à maintenant. Une publication des communications a été faite à ce sujet le 16 octobre dernier (sur le site Web et sur la page Facebook du CSSRN).

## 9.4. Budget initial 2020-2021

Monsieur Yves Bédard présente le budget initial 2020-2021 du CSSRN (voir le document du budget *Présentation sommaire initiale 2020-2021*).

## 9.5. Protecteur de l'élève

Monsieur Stéphane Morrissette explique le contexte qui a amené les centres de services scolaires de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James à faire l'embauche du nouveau protecteur de l'élève à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

## 9.6. Résolutions transitoires

Monsieur Yves Bédard explique le contexte dans lequel il a mis en place, comme directeur général, les résolutions transitoires. Il fait officiellement le dépôt de ces résolutions. Les membres du conseil pourront les consulter très bientôt dans un outil qui leur sera envoyé par courriel.

## 9.7. Décret 1027-2020

Monsieur Yves Bédard explique la teneur du décret 1027-2020 du gouvernement du Québec qui concerne les allocations qui seront accordées aux membres du conseil tout au long de leur mandat. Le décret sera envoyé par courriel au membres du conseil.

## 9.8. Calendrier des séances

Monsieur Yves Bédard dépose le calendrier des séances du conseil d'administration pour l'année 2020-2021 :

- mardi 13 octobre 2020 (séance de cooptation des membres de la communauté);
- mardi le 20 octobre 2020;
- mardi le 8 décembre 2020;
- mardi le 23 février 2021;
- mardi le 4 mai 2021;
- mardi le 22 juin 2021.

Le calendrier des séances du conseil d'administration sera envoyé par courriel aux membres.

### 9.9. Surveillance du midi et services de garde

Madame Anne-Frédérique Karsenti présente la problématique du manque de personnel pour faire la surveillance sur l'heure du midi et dans les services de garde.

Elle mentionne également que diverses solutions sont envisagées pour résoudre cette problématique dont la possibilité de demander aux élèves marcheurs du troisième cycle du primaire (5e et 6e année) de retourner dîner à la maison.

## 10. Informations

### 10.1. Rapport de la présidence

Ce point de l'ordre du jour est sans objet.

### 10.2. Rapport de la direction générale

Monsieur Yves Bédard présente quelques dossiers sur lesquels il a travaillé dans les derniers mois dont la nouvelle gouvernance.

### 10.3. Rapport du secrétariat général

Ce point de l'ordre du jour est sans objet.

## 11. Affaires diverses

Monsieur Pier-Marc Corriveau mentionne qu'il serait possible de tenir les séances du conseil à l'école La Source en cas de besoin.

## 12. Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance du conseil d'administration sera le 8 décembre à 19 h à la salle A300 du centre administratif du CSS ou par visioconférence sur la plateforme TEAMS.

## 13. Levée de la séance

CA-06-20-21 SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu

QUE cette séance soit levée.

Et la séance est levée à 21 h 12.

| | |
|---|---|
| _____ | _____ |
| Tommy Bédard | Stéphane Morrissette |
| Président | Secrétaire général |